RétJè

REVUE DE LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSHUMANISME

ISSN : 3008-0835
ISSN IMPRIMÉ : 3106-4906
WWW.REVUE-RETFE.NET

Numéro 4,
Décembre 2025

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

REFERENCEMENTS ET INDEXATIONS

https://sjifactor.com/passport.php?id=24258

https://reseau-mirabel.info/revue/22096/Rete-Revue-de-la-Societe-ivoirienne-de-transhumanisme

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1025614

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3008-0835

https://portal.issn.org/resource/ISSN/3008-0835

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

DIRECTION

ADMINISTRATION

- Directeur de Publication : GUÉBO Josué Yoroba
- Rédacteur en Chef : AKA Pancrace

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. YAPI Ayenon Ignace, Professeur (Epistémologie), Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Président de la Société Ivoirienne de Bioéthique d'Epistémologie et de Logique (Côte d'Ivoire)
2. GADEGBEKU Samuel, Professeur (Médecine), Académie des sciences des arts, des cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)
3. FELTZ Bernard, Professeur (Philosophie des sciences et sociétés), Université de Louvain-La-Neuve (Belgique)
4. GADJI Yao Abraham, Professeur (Droit de l'environnement), Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
5. TAKO Antoine, Professeur (Neuropsychologie), Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
6. KENMOGNE Emile, Professeur (Philosophie pratique), Université de Yaoundé
7. NGUESSAN Depry Antoine, Professeur (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
8. TANOH Jean Gobert, Professeur (Métaphysique), Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. FOGOU Anatole, Professeur (Bioéthique), Université de Maroua (Cameroun)
10. GADOU Dakouri, Maître de Conférences (Sociologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. SEKA Georges Kouassi, Maître de Conférences (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
12. YAPO Sévérin Maître de Conférences (Phénoménologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GAHÉ GOHOUN Cynthia, Maître de Conférences (Philosophie Morale), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
14. GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

1. YAPO Sévérin Maître de Conférences (Phénoménologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
2. GAHÉ GOHOUN Cynthia Maître de Conférences (Philosophie Morale), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
3. GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

PROTOCOLE DE REDACTION

Pour la Revue rɛ́tʃɛ̀, se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre

Titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

Mention de l'auteur

Après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche, comportant : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

Résumé

Un résumé en français et en anglais ou dans la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. N'excédant pas 250 mots, il se limite à une brève description du problème étudié et aux principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés – Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Bibliographie – Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Recommandations de pagination

Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Style et volume : Bell MT, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte : Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations – Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Cékoré, 2003 :10) NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures – Ils sont à numéroter, doivent comporter un titre en italique, au-

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Akakpo, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le ême auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, …)

A la fin du texte : Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités effectivement dans le texte.

Pour un article : le Nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, le nom de la Revue en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Exemple : LAMOUROUX Sophie (2001), « La codification ou la démocratisation du droit », Revue française de droit constitutionnel, n° 48, 801-824

Pour les ouvrages : on note le Nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et la maison d'édition.

Exemple : GUEBO Josué (2020), Réflexions sur le transhumanisme. L'intersubjectivité et l'écosophie, Paris, L'Harmattan.

Pour les extraits d'ouvrages : le Nom de l'auteur et le prénom, suivi de l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les thèses ou mémoires : NOM, Prénom (s) de l'auteur Année de publication. Zone titre. Thèse de doctorat, Ville, Université.

Exemple : KONE Odanhan Moussa (2022), Les enjeux géopolitiques et géoéconomiques internationaux du conflit du Sahara-Occidental, Thèse de doctorat, Bouaké, Université Alassane Ouattara.

Pour les actes de colloques : les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet : le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

Exemple : SEVESTRE Marc (2022), « Intelligence Artificielle : Démiurge ou Démon ? »https://www.linkedin.com/pulse/intelligence-artificielle-d%C3%A9miurge-ou-d%C3%A9monmarcsevestre/?originalSubdomain=fr consulté le 25 mars 2021.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

ÉDITO, Décembre 2025

Ce numéro libre de **Rɛ́tƒɛ**, édition de décembre 2025, rassemble des contributions qui, à travers une pluralité de disciplines — sciences sociales, sciences de l'éducation, philosophie, anthropologie et climatologie — les auteurs interrogent les tensions, les mutations et les potentialités traversant nos sociétés.

Ces travaux sont ancrés dans des terrains et portent la volonté de comprendre les dynamiques structurant la vie sociale, institutionnelle et environnementale, afin d'éclairer les enjeux de justice, de dignité et de transformation sociale.

Ainsi, **DJÈ Amenan Cécile**, dans *Modèles de réussite, communication et choix d'orientation chez les nouveaux bacheliers de Côte d'Ivoire*, met en lumière les déterminants sociaux et communicationnels de l'orientation post-baccalauréat, un enjeu central pour les politiques éducatives et l'égalité des chances.

Pour sa part**, YAO Kouakou Albert**, avec *Gouverner la santé en captivité : enjeux d'accès différencié aux soins pour les populations clés et vulnérables en milieu carcéral ivoirien*, dévoile les mécanismes institutionnels, symboliques et politiques qui conditionnent la santé en prison, interrogeant avec acuité l'effectivité des droits fondamentaux en situation d'enfermement.

Dans *Crises politiques et économiques au XXIe siècle : l'esclavage par ascendance ou la survie des identités dans la région des « trois frontières »*, **Daouda Diop et Awa Yombé Yade** revisitent un héritage historique douloureux structurant les trajectoires identitaires, sociales et politiques dans l'espace sahélien, entre résilience, marginalisation et luttes pour la reconnaissance.

Avec *Dynamiques climatiques et aléas naturels à Korhogo : une analyse des instabilités du milieu*, **Seydou Kadodjomon Soro et Gbamain Eric Gogoua** proposent une lecture fine des variations climatiques et des risques naturels, apportant des éléments précieux pour la compréhension et la gestion des vulnérabilités environnementales.

La contribution philosophique de **Boué-Bi Bénie Firmin Dominique**, *L'éducation à l'excellence dans La République de Platon : fondements philosophiques, élitisme éducatif et enjeux politiques*, offre quant à elle une réflexion de grande portée théorique. En revisitant la paideia platonicienne, l'auteur analyse les rapports entre excellence, sélection des élites et justice politique, tout en interrogeant l'actualité de ce modèle éducatif à l'aune des débats contemporains sur la méritocratie, l'égalité des chances et la responsabilité civique.

Dans *Pratiques ludiques et paix : pour une résolution de la crise du sujet*, **N'dri Yao Hugues Sarah** explore le pouvoir symbolique du jeu et son potentiel de pacification, ouvrant une réflexion originale sur la construction du sujet, la médiation sociale et la cohésion communautaire.

Enfin, dans *Analyse didactique des pratiques évaluatives des enseignants de l'école primaire de Côte d'Ivoire en mathématiques*, **Koffi Pierre Kouamé et Camille Honvo** interrogent avec finesse les pratiques d'évaluation au primaire, mettant en évidence les défis didactiques quotidiens et la nécessité d'ajustements pédagogiques adaptés aux réalités du terrain.

En réunissant ces contributions, **Rɛ́tƒɛ** confirme son projet d'être un espace de circulation des savoirs et de valorisation de la recherche. Le présent numéro illustre la vitalité d'une pensée plurielle, attentive aux réalités empiriques et résolument engagée dans la transformation sociale.

Vifs remerciements aux auteurs, évaluateurs, mais aussi au comité scientifique et à l'équipe éditoriale pour leur dévouement constant. Puisse ce numéro nourrir les débats, soutenir la recherche en inspirant de nouvelles perspectives.

Bonne lecture.

Josué GUEBO
Directeur de publication – *Revue Rɛ́tƒɛ*

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

SOMMAIRE

1. **Amenan Cécile DJÈ :** Modèles de réussite, communication et choix d'orientation chez les nouveaux bacheliers de côte d'ivoire……...…[**8-22**]

2. **Daouda DIOP, Awa Yombé YADE :** crises politiques et économiques au XXIe siècle : l'esclavage par ascendance ou la survie des identités dans la région des « trois frontières »…..[**23-34**]

3. **Kadodjomon Seydou SORO, Gbamain Eric GOGOUA** : Dynamiques climatiques et aléas naturels à Korhogo : une analyse des instabilités du milieu……..……...[**35-47**]

4. **Koffi Pierre KOUAMÉ, Camille HONVO :** Analyse didactique des pratiques évaluatives des enseignants de l'école primaire de Côte d'ivoire en mathématiques…….……..…..[**48-61**]

5. **Kouakou Albert YAO :** Gouverner la santé en captivité : enjeux d'accès différencié aux soins pour les populations clés et vulnérables en milieu carcéral ivoirien……...…...[**62-74**]

6. **N'dri Yao Hugues SARAH :** Pratiques ludiques et paix : pour une résolution de la crise du Sujet……...…...…….[**75-84**]

7. **Benie Firmin Dominique BOUE-BI:** L'éducation à l'excellence dans *La République* de Platon : fondements philosophiques, élitisme éducatif et enjeux politiques……...……..[**85-99**]

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

CRISES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES AU XXIE SIÈCLE : L'ESCLAVAGE PAR ASCENDANCE OU LA SURVIE DES IDENTITÉS DANS LA RÉGION DES « TROIS FRONTIÈRES »

Daouda DIOP
Enseignant-chercheur
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Département d'histoire

&

Awa Yombé YADE
Enseignant-chercheur
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Département d'histoire

Résumé

L'esclavage par ascendance a fait l'objet de nombreuses d'études. Toutefois celles-ci se focalisent généralement sur le phénomène des héritages subis et soumis au joug dominateur de l'ancien système esclavagiste. On a tendance à voiler sa mise en relation avec les facteurs qui l'alimentent. Cette étude s'appuie sur les facteurs structurels et conjoncturels pour analyser la persistance de ce phénomène dans la région du Sahel. Au-delà des crises politiques survenues au XXIe siècle, il est important de considérer la survie des identités (politiques, religieuses ou culturelles) qui, dans la longue durée, ont permis, à l'ère postcoloniale, de rendre pérenne l'existence d'autres formes de domination dans la région des « trois frontières ».
Mots-clés : Ascendance, esclavage, crises, soumission, « Trois frontières ».

Abstract

Slavery by descent has been the subject of numerous studies. However, these generally focus on the phenomenon of legacies suffered and subjected to the dominating yoke of the old slavery system. There is a tendency to obscure its connection with the factors that fuel it. This study draws on structural and cyclical factors to analyze the persistence of this phenomenon in the Sahel region. Beyond the political crises that have occurred in the 21st century, it is important to consider the survival of identities (political, religious or cultural) which, over the long term, have made it possible, in the postcolonial era, to perpetuate the existence of other forms of domination in the "three borders"
Key words: Ancestry, slavery, crises, submission, "three borders".

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

Introduction

La recrudescence de la violence, le règne de régimes conflictuels et le recours permanent aux coups d'État au Sahel ont beaucoup intéressé les chercheurs et analystes durant ces dernières années. Dans ces travaux, l'approche interdisciplinaire est bien prise en compte. Cependant l'aspect identitaire des classes et celui de l'infériorité sociale en relation avec les différentes crises actuelles qui président à l'esclavage par ascendance, ont occupé une place marginale[1]. L'espace conflictuel des « trois frontières » constitue une zone géographique où se rencontrent les frontières du Mali, du Niger et du Burkina Faso et il correspond à la région naturelle du Liptako-Gourma. Épicentre de la crise sahélienne, cette région connait aussi une multitude de formes culturelles d'esclavage selon les ethnies (Peulh, Maure, Soninké, Wolof, Bambara, Touareg, Arabe etc.). Dans cette partie du continent africain, on ne peut pas s'intéresser à l'instabilité sécuritaire en faisant fi sur cette forme de domination subie par certaines populations du Sahel. Pratique très ancienne, l'esclavage était aussi connu en Afrique. Les esclaves étaient utilisés comme main-d'œuvre et pouvaient être mis en gage ou offerts. L'exemple des Haritines en Mauritanie illustre bien l'ancrage des sociétés africaines dans le système d'esclavage ainsi que l'existence d'un espace psychique clos qui réduit une bonne frange de la population en simple suiveurs et/ou exécuteurs d'ordres. Cette appellation s'applique aux mauritaniens noirs composés d'esclaves et d'affranchis. Exploités, ostracisés, ils se retrouvent marginalisés dans leur propre pays. Pour les leaders de cette communauté, comme Mohamed Yahya Ould Ciré ou Biram Dah Abeid, l'absence de volonté politique à nourrit la persistance du phénomène en Mauritanie[2].

Ailleurs, d'autres facteurs qui trouvent leur source dans les constructions mentales basées sur le culte des clivages et des stigmatisations, contribuent aussi au maintien de cette pratique. Dans la région du Sahel, les migrants clandestins qui tentent de rejoindre l'Europe ne sont pas aussi épargnés par l'esclavage. Le traitement infligé aux populations noires africaines qui empruntent les chemins de l'exil comme ceux de la Libye, témoigne de la présence d'un marqueur chromatique qui sert de prétexte au sort qui leur est réservé. Dans un communiqué du 12 avril 2017, l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) alertait sur l'existence de « marchés aux esclaves » qui touchent des centaines de

[1] À ce propos, lire :
- Zekerai Ould Ahmed Salem, *Les trajectoires d'un État-frontière : Espaces, évolutions politiques et transformations sociales en Mauritanie*, Dakar, CODESRIA, 2004, 342 p.
- Naffet Keïta (dir), *L'esclavage au Mali*, Paris, L'Harmattan, 2012, 164 p.
- Abdourahmlane Ngaïde, *L'esclave, le colon et le marabout. Le royaume peul du Fuladu de 1867 à 1936*, Paris, L'Harmattan, 2012, 262 p.
- Kader Abdelkader Galy, *L'esclavage au Niger. Aspects historiques et juridiques*, Paris, Karthala, 2010, 188 p.

[2] Mohamed Yahya Ould Ciré, « La question des Haratines est la plus brûlante en Mauritanie », https://www.lepoint.fr/afrique/la-question-des-haratines-est-la-plus-brulante-en-mauritanie-05-11-2019-2345242_3826.php#11, consulté le 07/07/2025

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

jeunes Africains en route vers l'Europe[3]. On peut retenir que la poursuite de l'esclavage que ce soit par ascendance ou non se nourrit des rapports de domination historiquement constitués[4]. Ce qui incite à croire que l'absence d'un combat politique réel, est le signe manifeste de la persistance de ce phénomène dans ces dites sociétés. Celui-ci permet à ses partisans de maintenir les avantages et les privilèges accordés par l'ordre social, économique, politique et spirituel. Ce déni par ceux qui prétendent être les « maîtres », finit même par créer un sentiment de frustration et de repli identitaire des populations qui subissent ce fléau. Dans ce registre, il en est de même pour l'embranchement des sociétés lignagères qui codifient la possibilité de concubines et d'épouses serviles (exemple *taara* au Sénégal ou *wahaya* au Niger). Dans certains pays du Sahel, les légitimations idéologiques et l'établissement de schémas sociaux d'affranchissement qui participent à pérenniser cette pratique échappent constamment à l'arsenal juridique criminalisant cette forme d'asservissement. Au Mali, malgré le décret d'abolition du 27 avril 1848[5], celui du 12 décembre 1905 réprimant la pratique force est de reconnaitre que l'instabilité politique favorise la persistance de cette forme d'esclavage.

Cette étude tente, au-delà d'une approche transversale, d'analyser la typicité moderne de l'esclavage. Il est question de voir, comment, la région des « trois frontières » a conduit dans le temps, des « logiques » de domination et des variables de survie identitaires portées une pyramide sociale très complexe et par des crises politiques multiformes. Nous nous intéressons à ce « *no man's land* social » qui est à contre-courant de la symbolique du vivre-ensemble et de la dynamique collective.

1- Les facteurs structurels de l'esclavage dans l'espace des « trois frontières »

1.1 Le Liptako Gourma, un espace à identités multiples

Zone dite des « trois frontières », cet espace partagé par le Burkina Faso, le Mali et qui longe la boucle du Niger, constitue un arc de régimes conflictuels, source d'une instabilité régionale et d'une cassure sociale. Son histoire est inséparable de celle de l'émirat du Liptako fondé entre 1809-1810 dans le Nord-est de l'actuel Burkina Faso par des *Macinaakoobe* ou peuls du Gourma installés dans la région dès le XVIIe siècle[6]. La signification littérale de Liptaako (l'indomptable) appellation qui viendrait selon beaucoup d'historiens et de traditionnalistes d'Ousmane Dan Fodio, renseigne déjà sur l'existence d'une

[3]https://www.iom.int/fr/news/loim-decouvre-des-marches-aux-esclaves-qui-mettent-en-peril-la-vie-des-migrants-en-afrique-du-nord, consulté le 07/07/2025.
[4] Gilles Holder, 2023, « À propos des Peuls « qui ne sont pas nés » : esclavage, djihad et droits humains au centre du Mali, Afrique contemporaine, n° 276, p. 222
[5] Cf. Décret du 27 avril 1848 relatif à l'abolition de l'esclavage dans les colonies et possessions françaises et décret colonial du 12 décembre 1905 qui abolit l'esclavage en Afrique occidentale française.
[6] Lilyan Kesteloot, Bassirou Dieng, *Les épopées d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 2009, p. 299.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

imbrication des dynamiques de conflits et d'insécurité dans la région[7]. Si historiquement, elle est dominée par des communautés pastorales peuls, les peuples touareg et gourma, les communautés moré, bambara, mossi, haoussa, zarma ou songhaï participent à ce décor cosmopolite marqué par une forte stratification sociale et une marginalisation de certaines franges de la population[8]. Cette hiérarchisation sociale est caractéristique de la plupart des sociétés de l'Afrique subsaharienne. Au sommet de la pyramide, on retrouve l'aristocratie et les hommes libres classés dans la catégorie des nobles, au plus bas de l'échelle, il y'a les esclaves (ceux qui ont perdu leur liberté) et entre les deux on peut trouver des castes ou d'autres sous-groupes selon les sociétés[9]. Cette stratification sociale participe à la survie de l'esclavage par ascendance qui s'appuie sur une relation de domination/subordination entre les individus[10]. Elle contribue à instaurer un système d'inégalité bâti autour du contrôle des facteurs de production (ressources naturelles) ou de l'exercice du pouvoir politique. Selon Gilles Holder, cet aspect est un marqueur social au Sahel où l'on note la persistance des luttes pour le contrôle des pouvoirs. Les personnes dominées, soumises à des brimades, des travaux domestiques, se construisent généralement une identité autour de villages d'esclaves comme on en trouve dans le Guidimakha malien[11]. Le schéma ci-après montre à quel point la stratification sociale finit par créer une minorité existante dans une situation de dépendance et de précarité. Autrement dit, si le Liptako Gourma se dresse comme un espace à identités cosmopolites, force est de constater qu'il existe véritablement des constructions identitaristes qui soumettent certaines communautés à une dépendance. Celle-ci a comme ciment le vécu, la fonction ou le statut. Social. Elle participe au maintien du contrôle des ressources (surtout foncier) par les élites traditionnelles. Cette domination basée sur l'ascendance, qui peut revêtir la forme d'esclavage, est source de « violence symbolique », de désaffiliation sociale, d'assignation et d'asservissement moral.

[7] Lire à ce propos, François-Joseph Clozel et Maurice Delafosse, Maurice, *Le pays, les peuples, les langues*, Paris, E. Larose, 1912, 428 p.
[8] Hadrien Collet, *Le sultanat du Mali. Histoire régressive d'un empire médiéval (XIXe-XIVe),* Paris, CNRS Editions, 2022, p. 183 à 211.
[9] Makhtar Diouf, : *Sénégal : Les ethnies et la nation*, Paris L'Harmattan, 1994, p. 52.
[10] Commission nationale des droits de l'homme, *Etude sur les besoins et attentes des victimes de l'esclavage par ascendances à Kayes,* rapport final, République du Mali, 2021, p.6.
[11] Marie Rodet, « Mémoires de l'esclavage dans la région de Kayes, histoire d'une disparition », in *Cahiers d'études africaines*, 2010, n° 197, p. 263.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

Stratification sociale et conséquences dans les communautés

Basée sur le vécu, la fonction et le statut social

□ **Accès et contrôle du foncier et de ses ressources (secteur de production)**

□ **Pouvoir décisionnel**

Rapports de domination

□ **« violence symbolique »**

(Inégalité, soumission, désaffiliation sociale)

□ **Assignation et asservissement moral**

Source : Daouda DIOP et Awa Yombé YADE, Dakar, février 2025

2.1 Élitisme discriminatoire et esclavage

Dans la région des « trois frontières » le pouvoir des chefferies traditionnelles est manifeste. Ces dernières se distinguent par des noms de famille dépositaires d'un héritage et d'un patrimoine. Les rapports sociaux font apparaître un esclavage physique et mental qui se présente sous des formes variées. Si l'on en croit la Commission nationale des droits de l'homme, des personnes sont considérées comme nées esclaves parce que leurs ancêtres ont été capturés, réduits en esclavage. De fait, leurs familles « appartiennent » à la frange populaire propriétaire d'esclaves depuis des générations. Les personnes considérées comme des esclaves travaillent sans rémunération, peuvent être héritées et sont privées des droits humains fondamentaux[12].

Par le biais de la transmission générationnelle, on assiste à la perpétuation de ces marqueurs du passé (héritage du système esclavagiste et des castes) qui peuvent aller jusqu'à stigmatiser la couleur de la

[12] Commission nationale des droits de l'homme, *Etude sur les besoins et attentes des victimes de l'esclavage par ascendances à Kayes*, rapport final, République du Mali, 2021, p. 18.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

peau. Ce problème est survenu dans la région des grands lacs entre Hutu et Tutsi causant le génocide rwandais de 1994[13].

En cautionnant cette forme d'asservissement, force est de constater que les détenteurs de pouvoir de commandement trouvent dans ce schéma de dominateur-dominés et/ou suiveurs, leur propre compte. Il en est de même pour le conservatisme qui surgit avec les régimes militaires, forme d'anticonformisme aux valeurs démocratiques et aux règles de vie sociale[14].

Du coup, ce cercle vicieux qui persiste au Mali, au Burkina Faso ou encore au Niger promeut cette forme de servilité capable de garantir un capital économique et un statut social. Ce pouvoir acquis et soumis jusqu'à la hiérarchisation par l'identité chromatique finit par nourrir la discrimination et la vulnérabilité des plus démunis. La pratique de l'esclavagiste permet de véhiculer des préjugés discriminatoires qui rappellent toujours aux victimes l'origine de leur situation. L'existence de qualificatifs englobants élaborés comme celui des *Haritines* ou tribu noir affranchi en Mauritanie permet, dans la longue durée, d'exclure, une importante couche sociale. Cette forme de différenciation fondée sur l'origine ou l'appartenance « raciale » recourt à apprécier la personne en fonction de son apparence physique, souvent infondée et soutenue par des clichés ou des stéréotypes. Pour Majhemout Diop, la société précoloniale avec ses esclaves et ses castes présente une hiérarchisation des classes qui est la principale fondation sur laquelle s'est bâtie la société nouvelle[15].

Par contre, dans la zone des trois frontières, certains groupes sociaux qui ne relèvent pas toujours d'une ascendance servile, font l'objet d'une stigmatisation et de discrimination à l'image des peuls. Ces derniers, qui selon certaines sources mémorielles, viendraient de la Haute- Égypte, ont occupé une position privilégiée dans la stratification sociale[16]. Le contrôle qu'ils exercent sur le foncier pastoral et agraire leur a permis de consolider leur statut social dominant. Mais la menace du désert et le développement des cultures de contre-saison pour répondre aux besoins alimentaires, explique en grande partie les attaques qu'ils subissent[17]. La discrimination envers les Peuls (aristocrates ou de basses classes sociales) pousse ces derniers à rejoindre les groupes islamistes armés et participent à leur tour au cycle de la violence au Sahel.

---

[13] Lire à ce propos Brice Poreau, « Le génocide rwandais : une génération après », in *Transhumanisme et humanisme*, n° 316, Paris, Grand orient de France, 2017, p. 64 à 67.
[14] Béatrice Bianchi et Bokar Sangaré, « Le coup d'État au Niger, entre réformisme civil et conservatisme militaire » *in Politique africaine* n° 172, Paris, Karthala, 2024, p. 241-260.
[15] Majhemout Diop, *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest :* Tome 1 : Le Mali. Paris, L'Harmattan, 1985, p.11.
[16] Collomb, « les races du haut Niger », in *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, Tome 4, 1885, pp. 228-229.
[17] Gilles Holder, 2023, À propos des Peuls « qui ne sont pas nés » : esclavage, djihad et droits humains au centre du Mali, Afrique contemporaine, n° 276, p.224.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

D'un point de vue contextuel, le facteur identitaire, social est déterminant dans la persistance de l'esclavage dans la région des « trois frontières » mais il n'en est pas l'unique facteur. L'instabilité politique et la multiplication des menaces sécuritaires constituent des facteurs aggravants.

2- Les facteurs conjoncturels de l'esclavage dans la région des « trois frontières »

1.2 Des crises politiques, économiques et économiques

L'insécurité, l'instabilité politique et la faiblesse des institutions dans la région des « trois frontières » depuis les indépendances sont les principales causes des crises survenues dans la période postindépendance. Dans une moindre mesure, on peut retenir comme autres facteurs, les séries de sécheresses récurrentes des années 1970 et l'explosion démographique qui alimentent les crises sociales et l'insécurité alimentaire. En guise d'exemple, au cours des dernières années, la croissance agricole au Niger a connu des variations extrêmes (+16,2% en 2008, -9,5% en 2009, +16,7% en 2010 et -3,7% en 2011[18]). Pour le cas Mali, contrairement au potentiel agricole de la zone Mopti/Sikasso, les régions désertiques de Kidal ou de Gao renseignent sur l'extrême pauvreté qui alimente la fracture sociale. Mais si l'on a tendance à rappeler la succession des crises climatiques des années 1970, responsable de la paupérisation, il faut toutefois reconnaitre que la vulnérabilité d'une bonne frange des populations est imputable à la fragilité des institutions politiques au Sahel. Elles viennent déstructurer profondément les sociétés en quête d'un retour à une organisation politique associée aux valeurs de la démocratie. Selon Monique Chemillier Gendreau, l'exemple du Mali est très symptomatique. Le pays a de prime abord oscillé entre régime socialiste et coups d'État militaires avant de prendre la voie du multipartisme sur le modèle occidental à partir de 1992[19]. Toutefois l'éclatement de la rébellion touareg qui débute en juin 1990 avec le combat de Ménaka a ravivé les tensions et a mis fin à l'accord de paix conclu et signé à Bamako le 11 avril 1992[20]. Il faut aussi noter la présence de facteurs aggravants qui sont généralement d'origine externe. En effet, la disparition de Mouammar Kadhafi en 2011 a contribué à la déstabilisation de la sous-région[21]. Cette situation a favorisé la prise de pouvoir des militaires mais aussi la montée du terrorisme.

La conjugaison de tous ces facteurs participe à l'affaiblissement de l'État de droit. Ces pays se retrouvent dans une position où ils sont incapables d'apporter des réponses adéquates pour mettre fin à l'esclavage. Face à la faiblesse ou à l'absence d'un arsenal juridique devant protéger les personnes

[18] Cf. Sources de la Banque mondiale (données 2008-2011).
[19] Monique Chemillier Gendreau, « Quel avenir politique pour le Mali ? in *Politique étrangères*, Hivers (4), Masson, Paris, 2021, p. 137.
[20] Abdoulaye Tamboura, *Le conflit touareg et ses enjeux géopolitiques au Mali. Géopolitique d'une rébellion armée*, Paris, L'Harmattan, 2016, p.12.
[21] Richard Banégas, *La Libye révolutionnaire*, Paris, Karthala, 2012, 245 p.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

vulnérables[22], ils ne fournissent que des réponses limitées[23]. Devant l'incapacité des pouvoirs politiques à barrer la voie à l'esclavage, des mouvements associatifs tels TIMIDRIA au Niger, TEMEDT au Mali et ont vu le jour respectivement en 1991 et en 2006.

En résumé, nous pouvons retenir que le Mali comme les autres pays du Sahel sont dévastés politiquement par une violence récurrente, obstacle majeur de la stabilisation de la région. La cristallisation autour des systèmes politiques inappropriés, le réchauffement climatique, la fragilité des gouvernements et des institutions, le poids croissant des organisations d'économie souterraine, l'insécurité permanente générée par les régimes militaires et djihadistes, ont fini par drainer cette bande de territoire africaine dans le chaos.

La survie de l'esclavage par ascendance profite de la persistance des conjonctures économiques qui sévissent au Sahel. Les climats de tension, les effets néfastes du changement climatique qui installent un déficit de la pluviométrie et des épisodes de grandes sécheresses conjuguées à la poussée démographique, plongent les populations dans une situation de précarisation significative. Elles font face à fois à la violence morale perpétrée par l'esclavage par ascendance et surtout à la flambée des denrées alimentaires de première nécessité. La vague inflationniste qui sévit dès la première décennie des indépendances finit par plonger les populations les plus vulnérables, plus particulièrement au Niger, au Burkina Faso et au Mali, dans une situation alarmante. Le tableau ci-après qui renseigne sur le déflateur du PIB en pourcentage annuel au Sahel vient confirmer les dynamiques de croissance contrastées dans la région à partir des années 2000. Par conséquent, cette conjoncture ne permet pas, depuis le premier choc pétrolier, d'assurer la reprise économique grâce à une croissance soutenue en particulier par le secteur primaire et secondaire.

Inflation, déflateur du PIB en % annuel au Sahel

1970	1985	2003	2020
3.6	3.5	-7.6	0.5

Source : Banque mondiale, données 1970-2020

L'esclavage par ascendance n'est pas aussi à l'abri de son appropriation par la montée de l'intégrisme religieux qui constitue un vrai pouvoir de domination.

[22] Si au Mali, on note l'absence d'une loi spécifique criminalisant l'esclavage, au Niger et au Burkina, des lois ont été votées respectivement en 2003 et en 2008.
[23] Commission nationale des droits de l'homme, *Etude sur les besoins et attentes des victimes de l'esclavage par ascendances à Kayes* , rapport final, République du Mali, 2021, p.7.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

2- La montée de l'intégrisme islamique et des régimes militaires au début du XXIe siècle

Vaste espace transitoire entre le désert Sahara au Nord et la zone soudanienne, le Sahel traverse depuis des décennies, les agissements du rigorisme djihadiste. Cette région devient un lieu de transit ouvert à toute sorte de trafic (armes, stupéfiants, êtres humains etc.). Cette atmosphère d'insécurité qui se traduit par des insurrections djihadistes et le recours aux régimes militaires s'installe particulièrement au Mali au Niger au Burkina Faso et au Tchad. Les attentats de New York de septembre 2001 marquent inévitablement le début de la méfiance et de la suspicion à l'endroit de l'intégrisme religieux. En effet, le relai par la majorité des médias occidentaux de l'existence d'un islamisme violent et agressif, crée dans l'imaginaire collectif, le devoir indéniable de combattre le terrorisme. Selon Alain Antil, la zone sahélo-saharienne, à l'image de l'ensemble du continent africain, s'est vue stratégiquement réévaluée depuis les attentats du 11 septembre 2001.[24] En effet, l'un des paradigmes à prendre en compte à première vue renvoie à la fin du régime afghan qui fait de la zone sahélo-saharienne, un relais adéquat au terrorisme, nouveau terreau d'Al-Qaida[25]. Par ailleurs la porosité des frontières de cette partie de l'Afrique de l'Ouest permet en outre au groupe salafiste comme le GSPC[26], de déstabiliser progressivement la région. Par conséquent, cette insécurité permanente vécue par les pays du Sahel fait subir aux populations les germes du radicalisme au détriment de l'islam confrérique jugé plus tolérant et plus ouvert. Cet intégrisme religieux peut être étudié sous l'angle d'une forme de domination qui soumet les populations noires du Sahel souvent perçues comme partisanes du syncrétisme religieux et à l'ordre du rigorisme. La littérature arabe et maghrébine crée d'ailleurs une sorte de singularité de l'identité noire. Il s'agit de préjugés qui cristallisent sans aucun argument théologique, le devoir de soumettre par le djihad les populations d'Afrique au Sud du Sahara au puritanisme religieux. Au-delà du racisme anti-noir, il s'agit d'une forme de domination psychologique qui met en avant le facteur chromatique.

Un autre facteur qui incite à la domination sous la bannière de l'intégrisme et de l'autodétermination de cette partie du Sahel et dont l'exemple le plus illustratif reste la lutte pour l'indépendance de l'Azawad. La proximité et l'implication de l'Algérie montre l'importance de l'intégration des enjeux économiques et identitaires. Selon Louisa Dris-Ait Hamadouche l'ingérence algérienne au Sahel ne débute pas avec le renversement de Mouammar Kadhafi en Libye et d'Amadou Toumani Touré au Mali, dans la première

[24] Alain Antil, L'Afrique et la « guerre contre la terreur » in Politique étrangère, Institut français des relations internationales, 2006, p. 583.
[25] Al-Qaïda : organisation terroriste née en 1987 sous la houlette de cheikh Abdallah Yusuf Azzam et de son élève Oussama ben Laden. De doctrine salafiste, elle prône le djihad armé contre les États (surtout occidentaux) perçus comme les ennemis de la religion musulmane. Cf. paragraphe 13 de la résolution 1822 (2008) et aux résolutions connexes ultérieures, le Comité des sanctions Al-Qaida, QDe.004, Conseil de sécurité des Nations Unies, 2008.
[26] GSPC : Groupe salafiste pour la prédication et le combat est aussi une organisation terroriste d'obédience salafiste. Née en 1998 suite à la scission du Groupe islamique armé (GIA) durant la guerre civile algérienne, le GSPC fait de cet espace leur principal terreau.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

décennie des années 2000[27]. Selon elle, son implication dans le conflit de l'Azawad débute avec l'accession de l'indépendance de l'Algérie en 1962 qui s'accompagne d'une politique à la fois offensive et rigoriste[28]. Autrement dit, à partir de la frontière algérienne, le djihad armé s'enracine progressivement au Sahel et érige en même temps des empires de domination, d'asservissement et d'incorporation des populations à la radicalisation. À ce facteur religieux, il faut ajouter la recrudescence des régimes militaires au pouvoir au Sahel au cours des trois dernières décennies. Ce phénomène marque la fin progressive des gouvernements élus et l'affirmation des coups d'État militaire.

Au début des années 2000, l'ordre militaire s'est redéployé au Sahel supporté par le trafic illicite des armes et le désespoir des populations. Le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad subissent de plein fouet la multiplication des coups d'État. La région des « trois frontières » connaît de plus en plus l'intensification de la militarisation des pouvoirs. Cette forme de domination n'écarte pas les luttes fratricides et le recours à l'affairisme d'État. La militarisation des régimes au Sahel devient une tendance qui s'étend progressivement sur les territoires saharo-sahéliens. C'est le lieu de se pencher sur les profonds changements qui ont affectés la région des « trois frontières » et permis, depuis la première décennie du XXIe siècle, de renforcer les pouvoirs illégitimes en place. Il s'agit d'abord de prendre en compte l'influence des évènements du « printemps arabes » en Tunisie et en Égypte[29]. Ils ont participé à l'accélération de la circulation des armes et des mercenaires. Ensuite la chute tragique du régime du guide libyen, le colonel Mouammar Kadhafi en octobre 2011 suite aux vagues de protestations, vient envenimer la situation[30]. Enfin, la recrudescence des régimes militaires s'érige non seulement en pouvoir de domination soutenue par une frange populaire en quête de meilleures conditions de vie, mais elle met aux prises forces tribales et religieuses. Ce rapprochement qui crée un parallélisme pouvoir militaire - régime djihadiste fragilise et met à genoux les États de la région des « trois frontières »[31]. Au Mali par exemple, il finit par créer une réelle scission avec la création de l'État de l'Azawad sous la houlette des Touareg. Cela intervient après la naissance de plusieurs groupes armés et de fronts unifiés. En guise d'exemple, nous pouvons citer les mouvements et fronts unifiés de l'Azawad

[27]Louisa Dris-Ait Hamadouche, « L'Algérie et la sécurité au Sahel : lecture critique d'une approche paradoxale », in *Confluences Méditerranée*, n° 90, Paris, L'Harmattan, 2014, p.105-121.
[28] *Idem*.
[29] Naïma Bouras, *Regards croisés sur les printemps arabes : Ruptures/continuités dans l'analyse de sociétés en mutation*. Royaume-Uni, Éditions, L'Harmattan, 2019, 215 p.
[30] Club, Sahel and West Africa. *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Paris, OCDE, 2020, p. 125.
[31] Doumbi Fakoly, *Le Mali sous Amadou Toumani*, France, Menaibuc-Edilac, 2006, p. 108.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

(MFUA), le Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA) ou encore l'Alliance de libération de l'Azawad[32].

Conclusion

Dans la région des « trois frontières » l'esclavage par ascendance demeure une réalité tragique. La survie des identités et les pouvoirs de domination se sont perpétués après l'abolition de la traite négrière. Loin d'être une relique du passé, il connait un regain d'intérêt au XXIe siècle, surtout avec l'instabilité politique qui sévit dans cette région. Relayé par des traditions ancestrales, ce phénomène affecte toujours les descendants des captifs. Ces derniers continuent de subir les pratiques d'exploitation politique, économique et sociale. Elles s'observent aussi au sein des communautés musulmanes partisanes du djihad armé. Hormis le rigorisme défendu, les différents mouvements et fronts islamistes s'inscrivent dans une dynamique de soumission des populations vulnérables à l'orthodoxie. Par ailleurs, la reproduction de la domination portée par une minorité engagée renseigne sur les « nouveaux États » et les enjeux du pouvoir. Au final, les crises politiques et économiques du XXIe siècle soumises au phénomène de l'esclavage par ascendance et à la problématique des identités dans cette longue bande de terre qui s'étendent de l'océan Atlantique à la mer Rouge, cristallisent de nouveaux de nouveaux systèmes de domination. Il s'agit d'un lien étroit entre l'économie et l'identité. Non seulement ces deux facteurs sont intrinsèquement liés à la domination mais ils ont permis, dans la région des « trois frontières », de créer des structures de pouvoir.

Références

1- Bibliographie

ANTIL Alain (2006), « L'Afrique et la guerre contre la terreur » *in Politique étrangère*, Institut français des relations internationales, p. 583-591.

Banque mondiale (données 2008-2011).

BIANCHI Béatrice et Sangaré Bokar (2024), « Le coup d'État au Niger, entre réformisme civil et conservatisme militaire » in *Politique africaine*, n° 172, Paris, Karthala, p. 241-260.

BOURAS Naïma (2020), *Regards croisés sur les printemps arabes : Ruptures/continuités dans l'analyse de sociétés en mutation*. Royaume-Uni, Éditions, L'Harmattan.

CLOZEL François-Joseph et Delafosse Maurice (1912), *Le pays, les peuples, les langues*, Paris, E. Larose.

Club, Sahel and West Africa, *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Paris, OCDE.

COLLET Hadrien (2022), *Le sultanat du Mali. Histoire régressive d'un empire médiéval (XIXe-XIVe),* Paris, CNRS Editions.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

Collomb (1885), « les races du haut Niger », in *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, Tome 4, pp. 228-229.

Commission nationale des droits de l'homme, (2021), *Etude sur les besoins et attentes des victimes de l'esclavage par ascendances à Kayes*, rapport final, République du Mali.

Conseil de sécurité des Nations Unies, P*aragraphe 13 de la résolution 1822 (2008) et aux résolutions connexes ultérieures,* le Comité des sanctions Al-Qaida, QDe.004,.

DIOP Majhemout (1985), *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest* : Tome 1 : Le Mali. Paris, L'Harmattan.

DIOUF Makhtar, (1994), Sénégal : *Les ethnies et la nation*, L'Harmattan, Paris.

GALY Kader Abdelkader (2010), *L'esclavage au Niger. Aspects historiques et juridiques*, Paris, Karthala.

GENDREAU Monique Chemillier (2021), « Quel avenir politique pour le Mali ? in *Politique étrangères*, Hivers (4), Masson, Paris.

HAMADOUCHE Louisa Dris-Ait (2014), « L'Algérie et la sécurité au Sahel : lecture critique d'une approche paradoxale », in *Confluences Méditerranée*, n° 90, Paris, L'Harmattan, pp.105-121.

Haut-commissariat des droits de l'homme des Nations Unies (2023), *Mali : l'esclavage par ascendance soit être criminalisé, déclarent les experts de l'ONU,*

HOLDER Gilles (2023), « À propos des peuls qui ne sont pas nés : esclavage, djihad et droits humains au centre du Mali », in *Afrique contemporaine* n°276, p. 221 à 244.

KEÏTA Naffet (dir) (2012), *L'esclavage au Mali*, Paris, L'Harmattan.

KESTELOOT Lilyan, Dieng Bassirou (2009), *Les épopées d'Afrique noire*, Paris, Karthala.

MOISSERON Jean-Yves, et Nadia Belalimat, (2012), « L'après-Kadhafi : nouveaux défis en Libye et au Sahel ». *Le Maghreb et son sud : vers des liens renouvelés*, édité par Mansouria Mokhefi et Alain Antil, CNRS Éditions, https://doi.org/10.4000/books.editionscnrs.22854.

NGAÏDE Abdourahmane (2012), *L'esclave, le colon et le marabout. Le royaume peul du Fuladu de 1867 à 1936*, Paris, L'Harmattan.

OULD CIRE Mohamed Yahya, (2029), « La question des Haratines est la plus brûlante en Mauritanie », Poreau Brice (2017), « Le génocide rwandais : une génération après », in *Transhumanisme et humanisme*, n° 316, Paris, Grand orient de France, p. 64 à 67.

Rodet Marie, (2010), « Mémoires de l'esclavage dans la région de Kayes, histoire d'une disparition », *Cahiers d'études africaines*, n° 197, consulté le 19 avril 2019, pp. 263-291

SALEM Zekerai Ould Ahmed (2004), *Les trajectoires d'un État-frontière : Espaces, évolutions politiques et transformations sociales en Mauritanie*, Dakar, CODESRIA 342 p.

TAMBOURA Abdoulaye (2016), *Le conflit touareg et ses enjeux géopolitiques au Mali. Géopolitique d'une rébellion armée*, Paris, L'Harmattan.

2- Webographie

https://www.iom.int/fr/news/loim-decouvre-des-marches-aux-esclaves-qui-mettent-en-peril-la-vie-des-migrants-en-afrique-du-nord, consulté le 07/07/2025
https://www.iom.int/fr/news/loim-decouvre-des-marches-aux-esclaves-qui-mettent-en-peril-la-vie-des-migrants-en-afrique-du-nord, consulté le 07/07/2025
https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2023/05/mali-slavery-descent-must-be-criminalised-un-experts-say, consulté le 16/07/2025
https://www.lepoint.fr/afrique/la-question-des-haratines-est-la-plus-brulante-en-mauritanie-05-11-2019-2345242_3826.php, consulté le 07/07/2025